

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 141 (2015)
Heft: 4: Lyon confluence

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PATRIMOINE DES SALLES OBSCURES

A Genève, un cinéma inexploité depuis trois ans est en phase de réhabilitation.



En une décennie, douze cinémas indépendants ont fermé boutique à Genève. Dans ce contexte morose, qu'un plan d'action inédit pourrait cependant améliorer (lire encadré ci-contre), une situation fait figure d'exception: un cinéma fermé et inexploité depuis 2011 dans le quartier de Plainpalais-Sud est en train d'être rénové et revalorisé. Le cinéma, dont l'ancien nom – Cinéma Empire – est rétabli à cette occasion, devrait rouvrir ses portes cet automne.

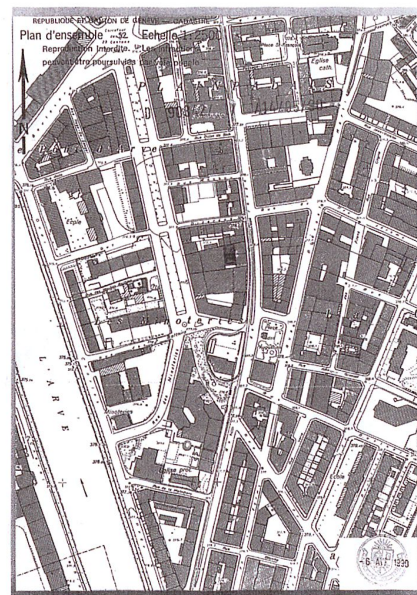
«Le propriétaire des lieux voulait transformer le cinéma en salle de sport. J'ai fait acte de candidature pour prolonger sa durée de vie et ai créé une association en ce sens, j'ai milité pour que cette salle soit reconnue et organisé des visites avec les milieux patrimoniaux. La Ville nous a soutenus, en faisant valoir le règlement Plan d'utilisation du sol (PUS, lire encadré p. 26). Et nous avons eu gain de cause», se réjouit Didier Zuchuat, exploitant du plus ancien cinéma genevois, le Ciné 17, et délégué pour les monuments historiques vaudois en matière de bateaux et cinémas. «C'est important que ce cinéma demeure. Je crois aux cinémas du centre-ville, pas aux multiplexes de périphérie pensés comme des

boîtes à chaussures. Et puis, Genève accueille de nombreux festivals de films, et les grands lieux de projection manquent.»

Cinéma et axe urbain historiques

Depuis le début des années 1920, la parcelle sur laquelle se situe le Cinéma Empire est dévolue de manière ininterrompue à l'exploitation cinématographique. Le cinéma Pélican, qui succède au cinéma Colibri en 1950, est démoli dans les années 1960 lors d'une vaste opération immobilière. Un immeuble de logement est alors érigé et le nouveau cinéma – le Cinéma Empire – s'installe dans une vaste structure (25 m de profondeur, 14 de largeur et 9 de haut) semi-enterrée adossée à l'arrière du bâtiment d'habitation. La hall d'entrée du cinéma passe sous ce dernier. On atteint l'arrière-cour sitôt le double mur porteur franchi.

Le cinéma Colibri, dont un café voisin du même nom garde la trace, a été édifié parallèlement à la rue de Carouge, axe urbain historique qui accueille le tram dès la seconde moitié du 19^e siècle. A l'époque, Plainpalais est encore une commune libre, qui ne sera rattachée à la Grande Genève qu'en 1930,



- 1 Vue du Cinéma Empire en phase de réhabilitation, janvier 2015 (Photo Serge Macia)
- 2 Plan d'ensemble (Document du SITG fourni par Didier Zuchuat)

PLAN D'ACTION POUR RÉNOVER LES CINÉMAS INDÉPENDANTS

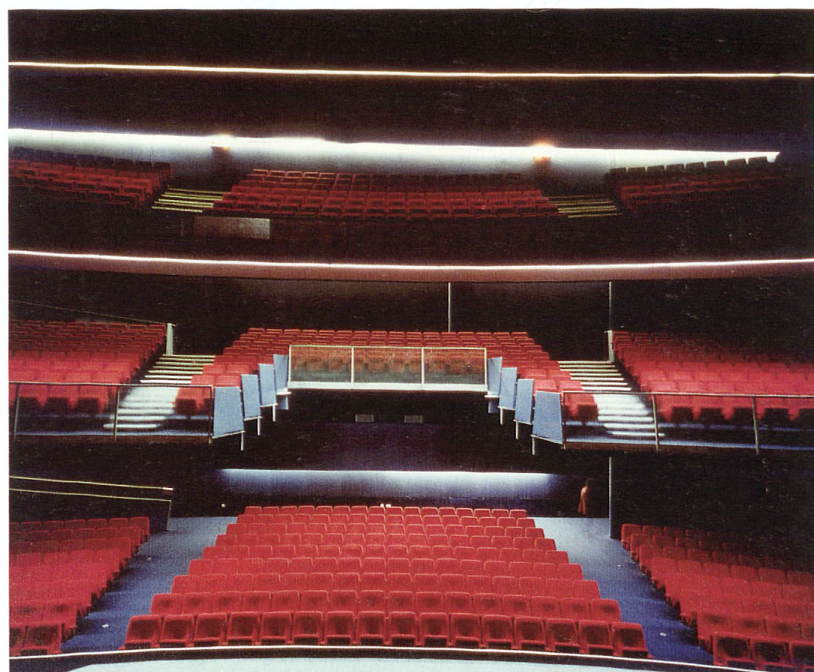
Genève comptait treize salles de cinéma en 1923, et une vingtaine à la fin des années 1990. Ces dernières années, la disparition des salles s'est accélérée un peu partout, en particulier au centre-ville (ABC, Alhambra, Plaza, Caméra Movie, Hollywood, Titanium, Broadway, Central, et avant eux le Dôme, l'Elysée, l'Ecran et le Molard, le Studio 10, le Star et le Corso). Cette perte appauvrit l'offre culturelle et diminue l'animation en ville le soir et le week-end. Plusieurs de ces anciens cinémas ont changé d'affectation, se transformant par exemple en café, commerce ou salle polyvalente accueillant les cultes d'une église évangéliste. Trois d'entre eux – Broadway, Plaza et Central – sont quasiment à l'état d'abandon. Il reste aujourd'hui à Genève deux cinémas subventionnés et six salles indépendantes.

Quatre d'entre elles – le Cinélux, le City, les Scala et le Nord-Sud, toutes figurant sur la zone concernée par le PUS – ont présenté le 16 février un projet de rénovation commun. Les travaux seraient coordonnés par Fonction:Cinéma, association qui soutient les cinémas indépendants genevois, menés par l'architecte Antonio Carneiro et soutenus par la Ville de Genève. Une demande de crédit de 3,8 millions de francs sera déposée au Conseil municipal pour tenter de sauvegarder ces salles.

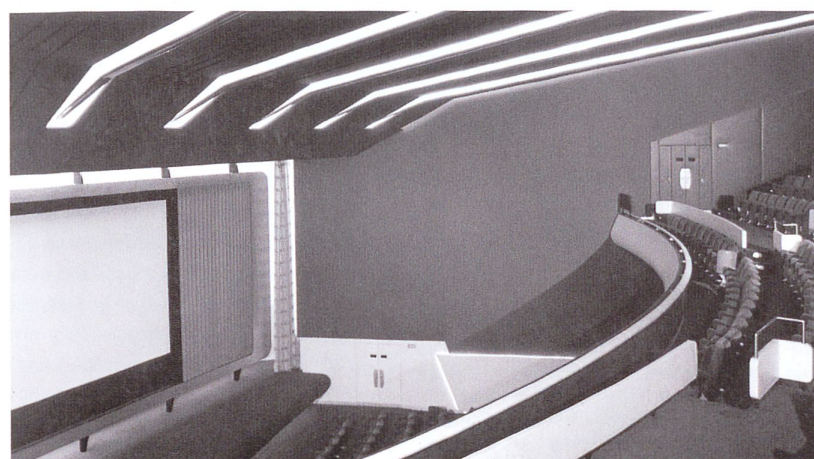
L'enjeu est aussi de préserver un patrimoine. Deux cinémas sont d'ailleurs protégés à Genève: le cinéma Bio à Carouge est inscrit à l'inventaire et le Manhattan (ex Le Paris) cinéma d'avant-garde conçu par Marc-Joseph Saugey installé au rez d'un immeuble d'habitation construit à la place du Cirque par Jean-Marc Lamunière, est classé. L'office du patrimoine et des sites a essayé de sauvegarder le Plaza, réalisé par le même architecte, mais sa décision a dû être annulée après un recours devant les tribunaux.



A



B



C

- A Le cinéma Bio, à Carouge, est inscrit à l'inventaire (© Archives OPS, photo Claudio Merlini, 2007)
- B Le cinéma Manhattan, à la place du Cirque, est classé (© Archives OPS, photo Max Oetli, 1988)
- C Le Plaza, non loin de la gare, est aujourd'hui inexploité (Photo Archives d'architecture de l'Université de Genève, Fonds Spinedi)

à l'instar des quartiers des Eaux-Vives et du Petit-Saconnex. La rue de Carouge relie le rond-point de Plainpalais, sur lequel se dresse un abribus conçu par Jean-Marc Lamunière, à la ville de Carouge en traversant le quartier de Plainpalais-Sud, dense en construction, commerces et cafés. L'axe borde la place des Augustins qui promet d'être réhabilitée¹ et est ponctué d'espaces culturels, le cinéma bien sûr, mais aussi le Casino-Théâtre et la Maison communale de Plainpalais, comprenant une grande salle des fêtes et le théâtre Pitoëff.

Revaloriser l'original

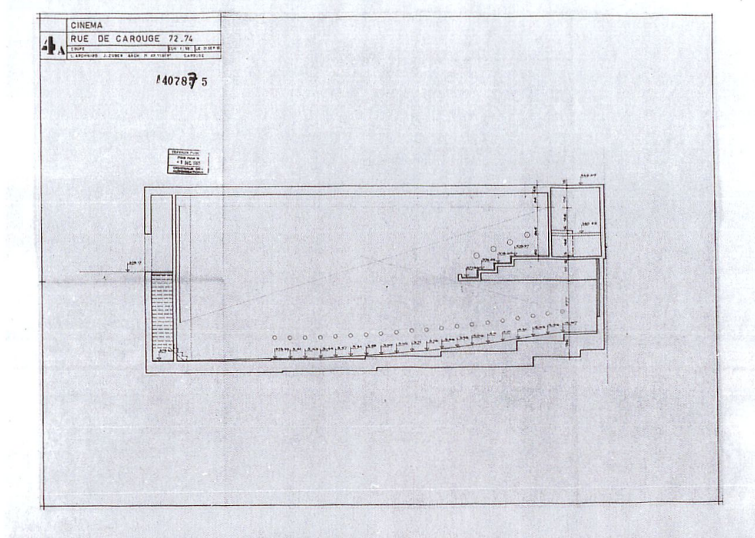
Les travaux de rénovation du Cinéma Empire ont débuté le 5 janvier dernier et vont essentiellement consister en un déblayage et une mise en valeur des éléments patrimoniaux. «Nous allons essayer de redonner à la salle ses volumes originaux, tels que dessinés dans les années 1960 par les architectes genevois Jean Zuber et Lucien Archinard, auteurs des tours et du théâtre de Carouge et dont le Cinéma Empire est la seule salle de cinéma.» Il va donc falloir retrancher tout ce qui a été ajouté par les propriétaires successifs – cloisons, faux plafonds, revêtements – et remettre en valeur l'original: le système d'éclairage indirect, dessiné spécialement pour la salle par Philips, le crépi rustique emblématique de l'époque, le grand escalier en marbre type Honegger frères analogue à celui de la salle des fêtes du Lignon et, surtout, le remarquable plafond suspendu composé de lames longitudinales en bois, de largeurs et profils variés.

En collaboration avec le bureau d'architecture genevois Processus et l'ensemblier-décorateur Sylvain Prévost, Didier Zuchuat prévoit d'aménager un grand bar au niveau de la rue et une buvette desservant l'orchestre au sous-sol. L'entrée du cinéma, camouflée à l'époque où étaient projetés des films à caractère pornographique, sera revalorisée par un accès vitré et une nouvelle enseigne reproduisant la graphie du logotype d'époque. Au risque de tomber dans le pastiche? «Pas du tout, rétorque Didier Zuchuat. Je suis opposé à l'idée du faux vieux. Il ne s'agit pas de procéder «à la manière de», mais de retrouver la substance historique du lieu.»

Pauline Rappaz



3



4

PLAN D'UTILISATION DU SOL

En 2011, le Conseil municipal de la Ville de Genève a adopté des modifications du règlement général relatif au Plan d'utilisation du sol (PUS). Ces modifications, approuvées ensuite par le Conseil d'Etat, ont pour objectif de garantir au centre-ville et sur les grandes artères commerçantes le maintien d'activités qui créent de l'animation et contribuent à la qualité de vie en ville. Plusieurs activités ont donc été définies en ce sens, parmi lesquelles les cafés, les magasins d'alimentation ou, précisément, les cinémas. La viabilité des établissements concernés est prise en compte dans l'application de cette mesure. Pour pouvoir modifier l'affectation d'une arcade, il faut ainsi procéder à un examen de l'offre existante dans le secteur. Le Cinéma Empire se situe dans la zone concernée par le PUS.

1 La place des Augustins, d'une surface de 2000 m², constitue un point de convergence et de passage important. Au fil des ans, elle a vu s'accumuler sans grande cohérence des objets de fonctions diverses. La Ville a lancé un concours sur invitation pour réhabiliter la place. Le projet lauréat, des architectes-paysagistes Jan Stadelmann et Daia Stutz, propose une organisation de l'espace orientée sur la centralité de la place.

3 Vue du Cinéma Empire en phase de réhabilitation, janvier 2015 (Photo Serge Macia)

4 Coupe du Cinéma Empire datant de 1965, par ses architectes Jean Zuber et Lucien Archinard (Document fourni par Didier Zuchuat)